

PARCOURS 2

Contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les VHSS dans son organisation et auprès de ses collègues

Objectifs pédagogiques

- Participer à la prévention active des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement sexuel et des agissements auprès de ses collaborateurs/ collègues/son équipe ;
- Acquérir une méthode d'écoute et de recueil de la parole ;
- Savoir adopter sa posture ;
- Maîtriser sa communication verbale et non verbale ;
- Accompagner et orienter les victimes vers la solution ou les interlocuteurs appropriés ;
- Relayer les mesures contre les VHSS auprès de son équipe, ses collaborateurs... ;
- Appliquer les mesures et les procédures d'alerte et de signalement mises en place dans son organisation/sa structure/son environnement professionnel.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Modalités



Public : personnes contributrices qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS (ex : coordinateur, responsable d'une équipe...). - 12 pers. max.
Prérequis : aucun



Durée : 14h



Matériel : vidéoprojecteur (ou TV) avec sortie son

L'association est reconnue organisme de formation. Une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation. Vous pouvez contacter le référent « personne en situation de handicap » et « réclamation » à l'adresse : contact@colosse.fr

INSCRIPTION

Tarifs

INTER

En distanciel	420€
BFC - Bretagne - Corse	490€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	630€

INTRA (tarifs par jour de formation)

En distanciel	1350€
BFC - Bretagne	1800€
Corse	2000€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	2650€